

COMMISSION ACTIONS TECHNIQUES

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT U13 (joueurs nés 2010)

- Les joueurs dont les noms suivent **ont rendez-vous** au stade synthétique René Hologne à Vesoul.
- Les Clubs sont responsables du déplacement Aller/Retour de leurs joueurs.
- Les joueurs devront être munis de leur équipement complet de footballeur.
- **Les joueurs devront venir avec leur panier repas qui sera pris en commun au district**
- **Programme** : exercice technique, jeux réduits, matchs.
- En cas de blessure ou de maladie, veuillez avertir le Secrétariat du District et expédier un certificat médical.

MARDI 7 FEVRIER 2023 DE 9H30 A 16H30
Et
MARDI 14 FEVRIER 2023 DE 9H30 A 16H30
A VESOUL, STADE RENE HOLOGNE (Terrain synthétique)

AMANCE/CORRE/POLAINCOURT : BOICHY Soan.

ENT HAUTE LIZAINE / HERICOURT : ANDRIOT Nino – HIRSCHER Arthur – MORAS Louis – WIOLAND Noahm – YAA Abdelmalek.

FC 4 RIVIERES : BELORGEY Timothée.

FRANCHEVELLE : THOMAS Mathéo.

GJ SUD HAUTE SAONE : BILLEREY Ethan – COSSIN Pierre – DENISET Romain – DUFORT Tom - MOUGIN Léandre – PERRIER Timéo – RAOUL Class.

GJ VAL CERISE : MATHYS Paul Emile.

LURE JS : BERNARD ZENDER Bastien – LALLEMAND Lorenzo – MAZEGHRANE Ilian.

MONTS DE GY : BERNASCONI Thomas – COURAGEOT Victor.

RC SAONNOIS : CLERGET Aksel – HADJADJI Samy.

ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT : EL HAJIAOUI Ilias.

VESOUL FC : ANKOURI Kais - BOUABDELLAH Zakaria – EL KHATTABI Zora – GAVELLE Nathan
– GROSSRIEDER Oz – GUY Gaspard – PAULO Antoine – RENAUD Evan – SCHMITT Maxence.

ENCADREMENT :

MM. BARBIER - MOUGIN.

RAPPEL :

En cas d'absence non justifiée (certificat médical...), les clubs et les joueurs concernés s'exposeront aux pénalités selon le règlement en vigueur.

La Commission Actions Techniques.